



Rachat de point retraite dans le milieu militaire

Par **coco**, le **30/05/2009** à **23:27**

Bonjour,
Je quitte bientôt l'armée de l'air après 9 années. On me parle de rachat de points retraite, pouvez vous me dire comment ça fonctionne, à quoi ça sert, si s'est obligatoire ou non, enfin pouvez vous me dire tout ce qu'il faut faire ou ne pas faire.
Merci d'avance

Par **Patricia**, le **31/05/2009** à **18:13**

Bonsoir,
Le régime militaire est particulier. Il serait préférable, à mon avis, de vous renseigner auprès de votre caisse de retraite pour savoir combien il vous en coûterait et si ce rachat de points peut ou pas vous être bénéfique selon vos années de cotisations.
Bref, pour savoir si "le jeu en vaut la chandelle..."
Ce rachat de points n'est pas obligatoire, chaque salarié en fait la demande sur sa propre initiative, si il le souhaite ou pas. Je suis moi même fonctionnaire...
Bonne fin de journée.